

Référence : 6886 44

Foyer 800 Double ouverture à contre poids

Référence 6886 44



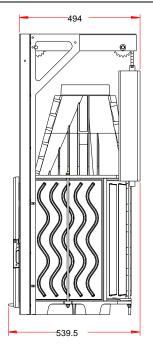
Référence: 6886 44

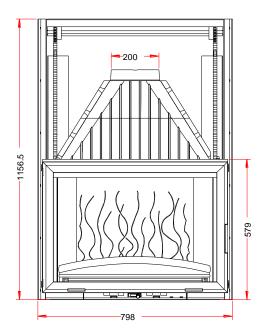
Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément <u>notice particulière</u> ainsi que la <u>notice générale</u> également livrée avec l'appareil.

Caractéristiques suivant EN 13229 :

Puissance nominale	14 kW				
Rendement	70 %				
Taux de CO%	0.26 %				
T° fumées	223 °C				
Mode de fonctionnement	Continu				
Combustible recommandé	Bois / bûches de 50 cm				
Débit massique des fumées	24 g/s				
Distance par rapport aux matériaux	Latéralement : 8.0 cm (dont 5 cm d'isolant)				
combustibles adjacents:	Au fond: 13.0 cm (dont 5 cm d'isolant)				
(caractéristique de l'isolant: laine de roche épaisseur 50 mm, conductivité maxi 0.04W/m°C avec face aluminium côté foyer)					





Caractéristiques de construction :

Masse de l'appareil	202 kg					
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus de l'appareil	diamètre 200 mm					
largeur utile pour le chargement des bûches	63 cm - Chargement en façade					
Encombrement	h 1156.5	lg 798		prof 539.5		
Dimensions de la porte	h 540 lg 760		lg 760			
Dimensions de la vitre	h 463 mm		lg 682 mm			
Plaque signalétique	rivetée à l'arrière du cendrier					

LC - 26/01/2010page 2/6



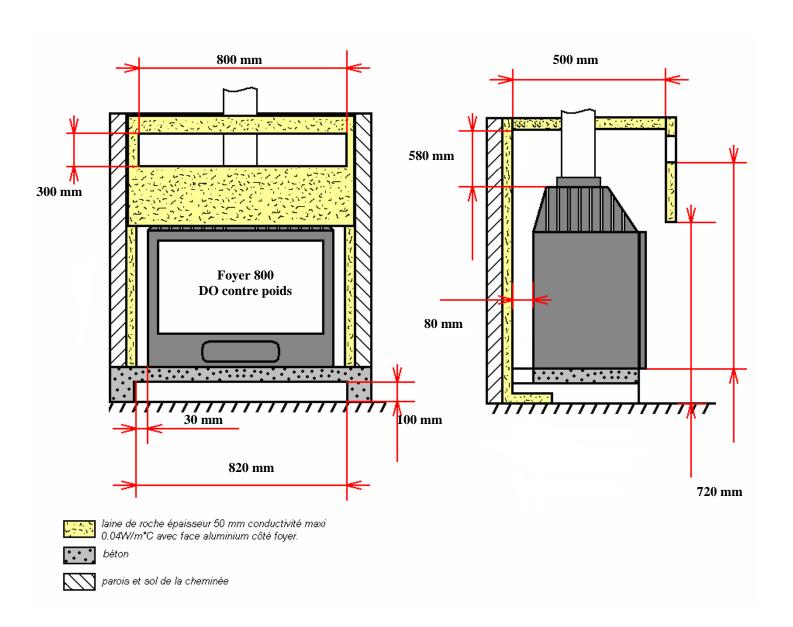
Référence: 6886 44

INSTRUCTIONS POUR L'ENCASTREMENT DE L'APPAREIL.

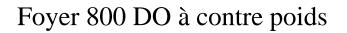
Pour limiter l'échauffement des parois constituant l'habillage de la cheminée à construire à 65K (K = degrés Celsius au dessus de la température ambiante), et obtenir un bon fonctionnement de l'appareil, il est nécessaire de respecter le principe des dispositions du schéma ci-après.

Respecter les dimensions minimales d'encastrement et du circuit d'air de convection (section d'entrée de « l'air à chauffer » et section de sortie de « l'air chaud »).

Les dimensions minimales d'encastrement indiquées garantissent l'accès aux organes de manœuvre, une course suffisante pour les organes mobiles, l'accès et le démontage pour les pièces susceptibles d'être remplacées.

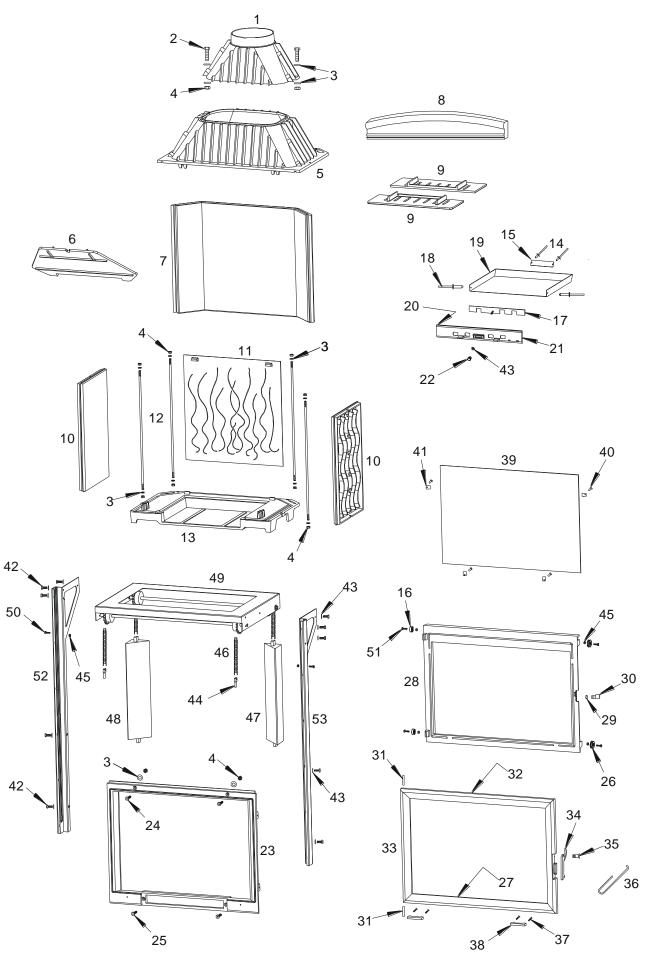


LC - 26/01/2010 page 3/6





Référence : 6886 44





Référence : 6886 44

Repère	Nbr	DESIGNA	TION	Référence	
-	1	1	Buse		FB60 800294
	2	2	Vis tête hexagonale de 8x30		AV 8408300
	3	14	Rondelle de 8		AV 4100080
	4	12	Ecrou hexagonale de 8		AV 7100080
	5	1	Avaloir		FB60 800293
	6	1	Déflecteur		FB60 800295
	7	1	Fond arrière		FB60 800851
	8	1	Pare bûches		FB60 800325
	9	2	Demi grille foyère		FB60 800854
	10	2	Côté réversible		FB60 800327
	11	1	Taque		FB60 800296
	12		Tirant de ∅ 8 x 560		AS 800276A
	13	1	Socle		FB60 800850
	14	2	Rivet de 3x8		AV 5203080
	15		Plaque signalétique		PS 688644
	16	2	Poulie		AS 800203A
	17		Registre de réglage d'air		AT 700356A
	18		Rivet de 5x16		AV 5205160
	19		Tiroir cendrier		AT 800313D
	20		Joint de cendrier ∅ 5, longueur 0,5 mètre		AI 303005
	21		Façade cendrier		FB60 800306
	22		Bouton de réglage d'air		AV 1113401
	23		Façade fixe		FB60 800310
	24		Vis tête fraisée de 8x40		AV 8638400
	25		Vis tête fraisée de 8x30		AV 8638300
	26		Poulie		AS 800200A
	27		Joint de vitre de 7x3, longueur 1,6 mètre		KAI 010080
	28		Façade relevable		FB60 800315
	29		Ecrou bas de réglage fermeture		AV 7130060
	30		Excentrique de réglage fermeture		AS 700253B
	31		Axe de porte, goupille cannelée de 6x50		AV 6306500
	32		Joint de porte Ø 8, longueur 2,4 mètres		AI 303008
	33		Porte		FB60 800269
	34		Loquet d'ouverture et de fermeture de la porte		FB60 700883
	35		Vis de fixation du loquet		AS 800251B
	36		Crochet d'ouverture de la porte		AS 800255
	37		Vis tête fraisée de 4x20		AV 8604200
	38 39		Poignée de relevage de la porte		FB60 700198 AX 603825A
	40		Vitre Vis tête cylindrique de 4x8		AV 8644080
	41		Attache de vitre		AS 700262
	41		Vis tête hexagonale de 6x16		AV 8406160
	43		Rondelle de 6		AV 4100060
	44		Chape de réglage		AS 900100A
	45		Ecrou hexagonale de 6		AV 7100060
	46		Chaîne longueur 1036mm + attache rapide		AD 480100A
	47		Contre poids		FB60 900923
	48		Contre poids		FB60 850120
	49		Pont de relevage		AT 800101A
	50		Vis tête hexagonale de 6x30		AV 8406300
	51		Vis tête hexagonale de 6x20		AV 8406200
	52		Montant gauche		AT 800147A
	53		Montant droit		AT 800145A
		•			

LC – 26/01/2010 page 5/6



Référence : 6886 44

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR FOYER ET INSERTS » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre 6 et 12 Pascals. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, Chêne – le sapin et les résineux sont interdit).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décendrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaleur.

Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

- Allumage: placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.
- <u>Puissance Nominale</u>: Elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 5 kg, sous forme de 2 demi bûches de bois dur (soit une bûche fendue en deux parties), renouvelée toutes les 60 minutes, avec le réglage d'allure légèrement entrouvert (environ 10% voir plus si l'appareil n'est pas en régime).
 - Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.
 - Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer , puis refermer la porte . L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.
- <u>Combustion lente de 3 heures</u>: elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 5 kg constituée de 1 bûche de bois dur non fendues en privilégiant les grands diamètres (supérieurs à 16 cm) et en fermant complètement le réglage d'allure. Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.
 - Le fonctionnement continu en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron :
 - alterner les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
 - privilégier une utilisation avec de petites charges.

• Ouverture de la porte :

Avant de relever la porte s'assurer que celle-ci est bien fermée en position latérale. Utiliser les deux poignées en bas de la porte et lever l'ensemble tout en <u>l'accompagnant jusqu'à sa butée</u>. Pour la fermeture faire l'opération inverse et appuyer légèrement sur les deux poignées afin d'assurer une bonne étanchéité.

Organes de réglages :

Utiliser systématiquement la 'main froide' fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

Registre de réglage d'allure: Situé en façade du cendrier, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre allumage, allure normale et combustion lente.

CONSEILS D'ENTRETIEN

Après une longue période d'arrêt vérifier l'absence d'obstruction du conduit avant un rallumage.

A l'occasion des opérations de ramonage, faites vérifier l'ensemble de l'appareil par un technicien compétent qui :

- nettoiera complètement l'appareil, vérifiera les jonctions des différentes pièces et la position du déflecteur, celui-ci étant incliné en appui en haut sur l'avaloir et maintenu vers le bas sur le fond.
- procédera si nécessaire au changement des composants usés (joint de porte notamment)

SECURITE

- Pendant le fonctionnement, toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attentions aux brûlures !! Eviter d'installer le poêle dans un endroit où il y a beaucoup de passages.
- Si un feu de cheminée se déclare, en premier fermer la porte de rechargement, en second les arrivées d'air primaire et secondaire, puis communiquer immédiatement avec les autorités locales incendie (le 18).
- Ne jamais mettre dans l'appareil des charges de bois supérieures à celles indiquées dans les « conseils d'utilisation » (soit moins de la moitié de la hauteur de la chambre de combustion). Il est interdit d'utiliser l'appareil comme incinérateur.
- Il est interdit d'utiliser des combustibles non recommandés et non-adaptés à l'appareil, y compris les combustibles liquides.
- La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement. Ne pas surchauffer l'appareil.

LC - 26/01/2010 page 6/6